

## La prédation de la Loutre d'Europe dans les piscicultures

La Loutre, qui reprend doucement sa place dans plusieurs régions de France, est parfois mal vue de la profession aquacole en raison des dégâts qu'elle occasionne, particulièrement dans les élevages intensifs de poissons.

L'amélioration de la cohabitation entre la Loutre et l'Aquaculture est l'un des grands enjeux du Plan National d'Actions (PNA) pour la Loutre, dont la mise en œuvre est prévue pour cinq ans, de 2010 à 2015. Parmi les 31 actions proposées dans le plan, 5 sont consacrées à ce thème. Leurs objectifs sont, dans l'ensemble, d'améliorer les connaissances sur la problématique et les solutions envisageables, de sensibiliser les aquaculteurs (en particulier les pisciculteurs) et de leur apporter une aide pour protéger leurs exploitations des dégâts que la Loutre peut occasionner. Ce dernier point fait l'objet de la fiche action 24 « Apporter une aide aux pisciculteurs ».

Un rapport sur les sites piscicoles en France et les risques de prédation par la Loutre confrontant la cartographie de répartition de l'espèce avec les différentes piscicultures recensées en France a été rédigé.

Les résultats de cette enquête mettent en avant un nombre de 242 salmonicultures situées dans des départements occupés par la Loutre ou situés en zone limitrophe de l'aire de répartition actuelle. Les départements où la Loutre est bien présente (espèce présente sur plus de la moitié du département) comptent 113 salmonicultures, ceux où la Loutre est peu présente ou pas présente mais proche, en comptent 129. Un nombre total de 354 salmonicultures a été répertorié pour toute la France (source CIPA). Les salmonicultures sont les exploitations les plus sensibles à la prédation par la Loutre, en raison de l'attrait de ces proies pour les loutres et de la facilité avec laquelle elles peuvent les capturer (bassins peu profonds, grandes concentrations). Ces exploitations doivent être traitées en priorité.

Au total 509 entreprises (salmonicultures, transformateurs, piscicultures en étangs, aquacultures marines et nouvelles) ont été répertoriées pour toute la France.

Stéphane Raimond, de la société Objectif Loutres, anciennement pisciculteur et propriétaire du premier site pilote pour la protection des piscicultures contre la prédation par la Loutre d'Europe, désormais animateur loutre/pisciculture, établit des expertises permettant de concilier la présence de l'espèce avec les élevages piscicoles. L'intérêt étant d'intervenir avant que les loutres n'aient trop investi un site et occasionné de lourdes pertes sur le cheptel pouvant mener le pisciculteur à d'importantes difficultés financières.

L'animateur, de par sa double compétence loutre/pisciculture, prend en compte différents paramètres pour protéger les sites piscicoles, tels que les capacités physiques et comportementales de la Loutre, l'agencement du site, la méthodologie de travail du pisciculteur, les facteurs climatiques influençant le choix des matériaux et des systèmes de protection...

Les problèmes de prédation sont d'autant plus « simples » à résoudre si on s'en occupe dès le départ et avant que l'animal n'ait pris « de mauvaises habitudes » ; il est donc impératif que les pisciculteurs en réfèrent dès le départ à la SFPEM qui pilote cette mission.